



Association Ecole de Musique de BASSENS

Année 2018/2019

Téléphone : 05 57 80 81 65

Mail : serge.servant@ville-bassens.fr

ATTENTION : date limite pour s'inscrire : LE VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2017

Les adhésions et inscriptions aux cours auront lieu à l'école de musique (bureau du directeur) :

Le mercredi 19 septembre entre 15h et 18h 30 h POUR LES ANCIENS ÉLÈVES

Le jeudi 20 septembre entre 15h et 18h 30 h POUR LES NOUVEAUX BASSENAIS

Le vendredi 21 septembre entre 15h et 18h30 h POUR LES « HORS COMMUNE »

Il faudra être muni :

- De la carte 2017/2018 (pour les anciens élèves)
- D'un moyen de paiement pour l'adhésion (pas de carte bancaire)
- D'un RIB *si vos coordonnées bancaires ont changé*
- D'une attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident)
- D'une photo pour les nouveaux inscrits
- D'un justificatif de domicile pour les Bassenais

Modalités de paiement : opter pour paiement de la globalité ou prélèvements - trimestriels ou mensuels

Les tarifs figurent au verso. Attention, la grille de répartition des sommes prélevées a changé.

ADHÉSION ANNUELLE à l'ordre de École de Musique de Bassens :

25 € (pour un premier inscrit d'une famille)

17 € (pour le deuxième **ENFANT** et les autres **ENFANTS...**)

Tournez SVP >